



3^{ème} *Université*

Jeudi 13 décembre 2018

8h45 –17h00

FIAP Jean Monnet

30, rue Cabanis - 75014 Paris

A 3D-rendered maze in light blue. In the bottom left corner, a white ball is positioned, covered in small, faint text. The words 'formation' and 'emploi' are clearly visible on the ball's surface.

**Où va la formation
après la réforme..?**

Programme

8h45 **Accueil**

9h15 **Ouverture** par **René Bagorski, AFREF**
Présentation du cadre des interventions de la journée

9h45 **Introduction** par **Hugues Lenoir, FCU**
Une histoire de la formation professionnelle

10h15 **Présentation des thèmes des ateliers**

10h30 **Travaux en ateliers**

Atelier 1 - Quelles transformations la nouvelle loi implique-t-elle pour les personnes ?

La réforme réaffirme un droit à la formation pour tous, attaché à la personne. Ce faisant, elle met en avant la liberté et la capacité que chacun aurait à opérer des choix raisonnés quant à son propre devenir professionnel, son parcours singulier et le choix des moyens pour le concrétiser. Toute personne se trouve ainsi directement interpellée pour se constituer en sujet autonome, acteur et responsable de lui-même. Avec, en regard, pour rendre efficient « le modèle », la mise en mouvement de toute une logistique d'environnements et de dispositifs. Mais qu'en est-il dans la « vraie vie » ?

Atelier 2 - Le paritarisme est-il un alibi pour le dialogue social ?

La loi du 6 septembre 2018, en tenant assez peu compte de l'ANI des partenaires sociaux et en supprimant les instances (COPANEF, COPAREF, FPSP) où les partenaires sociaux étaient seuls maîtres à bord, remet en cause les équilibres. Elle laisse alors penser, si l'on n'y prend garde, que la gestion paritaire et la place du paritarisme dans le champ de la formation professionnelle ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Atelier 3 - La formation devient-elle un bien de consommation comme les autres ?

La réforme actuelle propose pour financer la formation, un crédit individuel négociable de gré à gré entre le consommateur et le fournisseur. Cette conception du financement de la formation la transforme en un bien de consommation. Quelles sont les conséquences et risques de dérive d'une telle conception ?

12h **Pause déjeuner**

13h30 **Café**

13h45 **Restitution des ateliers**

15h15 **Table ronde : « Réforme de la formation : quelle place pour la personne, l'entreprise, les branches et les institutions ? »**

Sabrina Dougados, Avocate, Cabinet Fromont Briens

Philippe Debruyne, Président du COPANEF

Olivier Mériaux, Spécialiste des politiques publiques travail-emploi-formation et des relations sociales

René Bagorski, Président de l'Afref, co-auteur du rapport : " les opérateurs de compétences : transformer la formation professionnelle pour répondre aux enjeux de compétences"

16h45 **Synthèse de la journée**

par **Bernard Liétard**, Professeur émérite CNAM